

Selon la troisième édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME

68 % des PME ont au moins un besoin de financement. Un phénomène en croissance lié à de plus en plus de demandes de crédits pour des investissements

A la demande de KPMG et de la CGPME, l'IFOP a interrogé du 14 au 21 septembre 2009 plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

Si la baisse du chiffre d'affaires reste la principale difficulté, les besoins de financement des PME augmentent

Pour 55% des dirigeants interrogés, la principale difficulté est la diminution du chiffre d'affaires. On relève par ailleurs que près d'un tiers des patrons interrogés rencontrent des problèmes de trésorerie ou de financements (31%) ou une hausse des coûts de leurs fournisseurs (30%). Les difficultés avec les assureurs crédit augmentent (+4 points) même si elles concernent seulement 13% des PME.

Les PME sont plus nombreuses qu'en juin 2009 à souhaiter un financement : 68% PME déclarent avoir au moins un besoin en financement (+2 points). Parmi les entreprises qui ont des besoins de financement pour des investissements (44%), seules 49% déclarent avoir besoin de crédits de remplacement ou d'entretien pour leur exploitation (-12 points depuis juin 2009), alors que le financement des équipements est cité par 48% des dirigeants, soit une hausse de 13 points depuis février 2009.

L'inquiétude des dirigeants est encore importante

L'inquiétude des dirigeants de PME à l'égard de la crise poursuit sa diminution (-15 points en six mois) bien qu'elle reste vive (72%).

On constate aussi **une légère baisse de la proportion de PME déclarant se restreindre dans leurs demandes de crédit auprès de leur banque.** Elles étaient 48% à censurer d'elles-mêmes leurs demandes en février 2009, contre 40% aujourd'hui.

Les conditions de financement continuent de se durcir...

82% des dirigeants interrogés estiment que la crise a durci les conditions d'accès au crédit des entreprises (+4 points par rapport à juin 2009). 35% des PME déclarent avoir subi elles-mêmes cet impact, ce qui représente une augmentation de 8 points depuis juin 2009, et ce de façon plus marquée encore dans l'industrie (39%), le commerce (41%) et les structures ayant des besoins en financement d'exploitation (54%).

Autre point préoccupant, **77% des PME ont été confrontées à au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque, soit une forte progression par rapport au mois de juin (+13 points),** confirmant la tendance déjà amorcée lors de la dernière édition du baromètre.

Cette exigence croissante des banques concerne aussi bien les demandes de cofinancements, de cautions (51%, +14 points par rapport à juin 2009) ou de garanties (42%, +10 points) que les taux pratiqués (49%, +12 points) ou encore la réduction de crédits ou de facilités de trésorerie (37%, +13 points). L'augmentation des délais d'acceptation reste une mesure de durcissement moins ressentie (28%) mais est toutefois en hausse (+4 points).

... et la relation de confiance avec les banquiers reste globalement satisfaisante même si elle commence à se dégrader

Moins d'un dirigeant de PME sur cinq se déclare « très satisfait » de cette relation (18%) contre 28% trois mois auparavant. Une majorité envisage toujours de demander plus d'informations (51%, -6 points) ou d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes (50%, -3 points). La satisfaction globale des dirigeants à l'égard de leurs relations avec la banque demeure cependant élevée (86%, -2 points par rapport à juin 2009).

Le médiateur du crédit désormais bien installé

Par ailleurs, près d'un dirigeant sur deux (47%) se dit prêt à recourir au médiateur de crédit ou à un tiers de confiance en cas de litige ou de problème de financement.

Méthodologie

- Echantillon de 402 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques du troisième baromètre ont eu lieu du 14 au 21 septembre 2009.
- Les deux premières éditions du baromètre ont été publiées en février et en juin 2009.

KPMG en France

Premier cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil en France*, KPMG est membre de KPMG International, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 144 pays.

Le cabinet accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory. Il intervient auprès des PME, du secteur public et du secteur non marchand dans les activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

* Source : La Profession Comptable 2009

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Contacts :

KPMG

Ingrid Pinchot – Tel : 01 55 68 92 89
Email : ipinchot@kpmg.fr

CGPME

Soraya Djidel : 01 47 62 73 79
Email : communication@cgpmefr.fr